



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 65500

## Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur France Télécom et sa « politique de relocalisation des agents ». Il relève que le groupe France Télécom, pour faire face aux conséquences de la crise mondiale que connaît le secteur des télécommunications, mène depuis plusieurs mois un programme de réorganisation de grande ampleur qui touchait jusqu'à présent ses filiales. Aujourd'hui, de source syndicale, il apparaît que celle-ci concerne aussi sa division commerciale avec la fermeture envisagée d'une centaine d'agences commerciales et la suppression de 11 000 emplois. Il constate que cette restructuration démontre une fois encore que la logique libérale, sous prétexte d'ouvrir à la concurrence certains marchés, tend à transformer systématiquement des entreprises publiques à vocation nationale en charge de services publics en groupes privatisés mondialisés dont les Français n'ont pas besoin en la matière. Il remarque que ce phénomène participe davantage à un démantèlement du service public, au gaspillage des richesses nationales et à la destruction des emplois qu'à un supposé bien-être et à d'éventuelles économies pour le consommateur. Dans ces conditions, il lui demande quelle analyse il fait de la situation que connaît actuellement France Télécom et quelle décision il entend prendre pour atténuer ses conséquences sociales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription :** Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65500

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 septembre 2001, page 4987